



# La commune accroît son aide de 1,2 mio

La ville de Fribourg annonce un **troisième paquet de mesures**, avec 1,2 million d'aides financières supplémentaires.

XAVIER SCHALLER

**COVID.** Commerçants, locataires, parents, jeunes, clubs sportifs, forains, sans-abri. Le troisième paquet de mesures d'aides financières de la ville de Fribourg embrasse un large public. Cette nouvelle enveloppe de plus de 1,2 million de francs déjà attribués pour lutter contre les effets de la crise de la Covid.

Parmi les principaux bénéficiaires figurent les acteurs de l'économie locale, précise le communiqué de l'Exécutif communal. La section ville de Fribourg de l'Association fribourgeoise du commerce, de l'artisanat et des services recevra 550 000 francs. Elle se constituera en association faitière pour l'ensemble des associations de commerce de la capitale.

«Cette somme servira à mettre en œuvre une série de projets et d'objectifs fixés conjointement avec la ville, sur une période de cinq ans.» Un



La ville de Fribourg va soutenir le commerce local à hauteur de 550 000 francs. ARCH - C. LAMBERT

montant de 10 000 francs sera aussi remis à chacune des cinq associations locales de commerçants, pour leurs propres

projets. D'autre part, la ville prendra en charge une partie des loyers commerciaux des locaux qui lui appartiennent.

Notamment ceux de kiosques, restaurants, magasins ou clubs sportifs. «Plus de 200 000 francs de loyers ne seront ainsi pas facturés aux locataires.» Autre montant que la ville ne facturera pas: les heures non fournies d'accueil extrascolaire, qui représentent un total de 290 000 francs.

## Geste pour Morat-Fribourg

Les organisateurs de la course Morat-Fribourg bénéficieront d'une aide unique de 30 000 francs, ainsi que d'une garantie de déficit de 20 000 francs si la manifestation a lieu cet automne. Un soutien de 50 000 francs ira aux activités pour la jeunesse prévues durant la période estivale.

La commune annonce aussi 20 000 francs pour les distributions de nourriture de l'association REPER, 12 000 francs pour les forains et 6 000 francs pour le centre d'accueil de nuit La Tuile.

Ce troisième paquet sera soumis à l'approbation rétroactive du Conseil général, lors de sa prochaine session en septembre. La ville précise aussi que l'analyse se poursuit pour de nouvelles attributions. En juin, elle avait évalué les besoins totaux pour sa politique d'aide à 3 millions de francs. ■

## En bref

### FRIBOURG

#### Un motard grièvement blessé dans un accident devant la salle omnisports Saint-Léonard

Lundi vers 23 h, un motocycliste de 45 ans a percuté un mur en béton devant la halle omnisports de St-Léonard à Fribourg. Il circulait sans casque et n'avait pas de permis pour ce type de véhicule. Selon les premiers éléments de l'enquête, il a perdu la maîtrise de sa moto, explique la police dans un communiqué. Grièvement blessé et inconscient, l'homme a été hélicoptéré dans un hôpital. Pour les besoins des secours, la route a été fermée à la circulation pendant une heure.

### MAHF

#### Appel à projets pour penser le musée de demain, en jeu un montant de 10 000 francs

Le Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF) lance un appel aux personnes, aux entreprises et aux associations créatives de toute la Suisse. Il récompensera le meilleur projet sur le thème de «Penser le musée de demain». Dans un communiqué, il appelle les artistes, les architectes, les vidéastes ou les écrivains à réexaminer les connexions possibles entre le public et les œuvres. Le vainqueur recevra 10 000 francs qui serviront à développer son idée. Les projets ou les prototypes peuvent être soumis jusqu'au 28 février 2021 à l'adresse [mahfinnovation@fr.ch](mailto:mahfinnovation@fr.ch). Le nom du lauréat sera dévoilé au mois d'avril.

### CHÔMAGE

#### La reprise des activités dans la construction permet une légère baisse du taux de chômage en juin

Le canton de Fribourg a compté 5793 chômeurs en juin. C'est 125 personnes de moins que le mois précédent, mais 2057 de plus qu'au mois de juin 2019. Le taux s'établit à 3,3% de la population active, soit 0,1 point de moins que le mois précédent. Le chômage a diminué en Glâne (3,7%) et en Gruyère (3,9%), mais reste stable en Veveyse (4,1%). Le secteur du bâtiment et génie civil enregistre la principale baisse du nombre de chômeurs. Ce dernier a surtout augmenté dans les secteurs de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement ainsi que dans celui des activités spécialisées, scientifiques et techniques. Au mois de juin, le Service public de l'emploi a saisi 1187 demandes de RHT, concernant 12 637 travailleurs.

## Glâne - Veveyse

### Dans les communes

#### Le Flon

**Comptes 2019.** Les 45 citoyens présents mardi soir ont largement accepté les comptes 2019. Celui de fonctionnement affiche un bénéfice de 146 000 francs après une mise en réserve de 100 000 francs pour la Caisse de pension de l'Etat de Fribourg. Le total des charges se chiffre à 4,5 millions de francs. Le syndic Jean-Claude Bongard explique ce résultat par des rentrées d'impôts imprévues. Les charges du compte d'investissement se montent à 299 500 francs.

**Administration communale.** Actuellement située à Bouloz, l'administration pourrait déménager. Lors de l'assemblée, le Conseil communal a informé les citoyens qu'une possibilité se profilait à Porsel. «Nous pourrions intégrer le rez-de-chaussée d'un nouvel immeuble, dont la mise à l'enquête de la construction a déjà été lancée», explique le syndic. Un montant de 1,7 million de francs sera mis au budget lors de la prochaine assemblée. Quant aux bureaux situés à Bouloz, ils seraient vendus.

**Règlements.** L'assemblée a sans aucun souci approuvé le règlement scolaire, celui concernant l'accueil extrascolaire, celui des contrôles et soins dentaires scolaires et celui sur les émoluments en matière d'aménagement du territoire et des constructions. La révision complète des statuts du Réseau santé et social de la Veveyse a également été acceptée.

**Antenne 5G.** L'Exécutif a informé la population que Swisscom l'avait approché il y a dix jours pour l'installation d'une antenne 5G. «Pour le moment, aucune décision n'est prise, reprend Jean-Claude Bongard. Nous allons en débattre au sein du Conseil communal. Le sujet reviendra certainement sur la table lors de l'assemblée prévue en décembre.» VAC

#### Vuisternens-devant-Romont

**Comptes 2019.** C'est à la salle communale de La Joux que les 47 citoyens présents à l'assemblée ont approuvé à l'unanimité un bénéfice du compte de fonctionnement de 4660 francs, après des provisions d'une valeur de 220 000 francs. Le total des charges se chiffre à 10 millions de francs. «Ce bon résultat est notamment dû à des rentrées d'impôts plus importantes que prévu au budget», relate le syndic Jean-Bernard Chassot.

**Investissements.** Le compte d'investissement affiche un excédent de charges de 430 000 francs. Lundi soir, les citoyens ont également approuvé trois crédits d'investissement. Il s'agit de l'extension du réseau d'eau potable en liaison avec Siviriez (200 000 francs), du maillage du réseau d'eau potable au centre du village de La Joux (140 000 francs) et de la réfection d'un collecteur d'eaux claires sur un parchet communal (57 000 francs).

**Règlements.** A signaler encore que les citoyens ont accepté le règlement relatif à la participation communale aux coûts des contrôles et soins dentaires scolaires et celui concernant les finances communales. VAC

# Sauver la libre circulation

Une coalition de gauche s'oppose à l'initiative qui demande la résiliation de la libre circulation, et lance la campagne pour la votation du 17 septembre.

**VOTATIONS.** Le peuple suisse aurait dû se prononcer sur l'initiative «Pour une immigration modérée» de l'UDC le 17 mai. Avec la crise du coronavirus, la votation a été reportée au 17 septembre. La coalition de gauche, qui s'est formée en février pour s'opposer au texte (*La Gruyère* du 22 février), a relancé hier sa campagne.

Les arguments restent les mêmes

contre cette initiative dite de résiliation – si elle est acceptée, le Conseil fédéral aura un an pour négocier avec l'Union européenne de la libre circulation. En cas d'échec, il devra résilier l'accord dans un délai de trente jours.

Les syndicats (Unia, USF et Syna) dénoncent une attaque contre les droits des travailleurs. Les mesures d'accompagnement liées à la libre circulation ont notamment permis de nouvelles conventions collectives de travail et de meilleurs contrôles des conditions de travail.

Du côté des partis, les Verts ont rejoint le mouvement, qui compte le Parti socialiste, le Centre gauche PCS, SolidaritéS, les Jeunes POP et les Jeunesses socialistes.

Le coprésident des Verts Julien Vuilleminier estime que, 55 ans après la première initiative contre la surpopulation étrangère, «l'attaque et le dénigrement demeurent la signature de la droite populiste et xénophobe». En réintroduisant le statut de saisonnier, «l'initiative nous ferait revenir à l'époque où les travailleurs étrangers n'avaient pratiquement aucun droit».

Le PS s'inquiète aussi de la clause guillotine, qui prévoit que l'ensemble des accords bilatéraux sont dénoncés si la Suisse abandonne la libre circulation. L'initiative de résiliation risque, par exemple, de faire perdre à la Suisse l'accord sur la recherche et l'accès à des programmes dotés de plusieurs milliards de francs. XS

## Une salle de sport construite en bois

**LAC-NOIR.** Une équipe pluridisciplinaire a remporté le concours pour la salle de sport triple qui sera construite sur le campus du Lac-Noir. C'est le projet Pick & Roll de l'entreprise totale Blumer-Lehmann AG qui a été choisi par les membres du jury. Il se caractérise par une entrée claire dans la zone du campus. La salle de sport sera construite en bois homogène. De grandes fenêtres au nord amèneront un éclairage naturel et sans éblouissement, selon un communiqué de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC).

Le Grand Conseil avait approuvé un crédit de 7,17 millions de francs pour cette construction en 2016. Les discussions, en particulier sur l'emplacement de la salle, ont mené à l'élaboration d'un nouveau projet. Avec l'ajout des places de sport extérieures, le coût de l'ensemble devrait osciller entre 14 et 18 millions de francs, rapporte la DAEC. Un crédit complémentaire sera donc soumis au Grand Conseil. DM

## Aides à la création pour 6,5 millions

**CULTURE.** Le Conseil d'Etat fribourgeois a accordé huit aides à la création pour les années 2021 à 2023 pour un montant total d'un peu plus de 6,5 millions de francs. Six bénéficiaires voient leur aide renouvelée. Deux compagnies de théâtre confirmées, Le Magnifique Théâtre et la compagnie de L'Efrangeté rejoignent la liste. «Le Conseil d'Etat entend poursuivre son soutien à la création professionnelle fribourgeoise, actuellement impactée par la pandémie», a-t-il indiqué mercredi.

Les aides pluriannuelles représentent un peu plus de la moitié du budget annuel consacré à l'encouragement de la culture. Le Magnifique Théâtre et la compagnie de L'Efrangeté reçoivent respectivement 130 000 francs et 100 000 francs par an. Les autres bénéficiaires sont le Théâtre des Osses, avec 1,1 million par an, l'Orchestre de chambre fribourgeois (220 000 francs par an), l'Ensemble Orlando Fribourg (90 000 francs par an), le Nouvel Opéra Fribourg (300 000 francs par an), le Belluard Bollwerk International (150 000 francs par an) et le Centre d'art contemporain Fri-Art (100 000 francs par an). PR